

RÉPONSE A VOTRE COURRIER DU 6 JUIN 2019

Expéditeur : André LABORIE (laboriandr@yahoo.fr)

À : philippe.gourbal@actu-avocats.com; fmartins.avocat@gmail.com; avocats@faure-avocats.fr;
jean.ferran422@orange.fr; aud.tgi-toulouse@justice.fr

Date : vendredi 21 juin 2019 à 19:23 UTC+2

Monsieur LABORIE André

Le 21 juin 2019

N° 2 rue de la forge

31650 Saint Orens.

« Courrier transfert »

Tél : 06-50-51-75-39

Mail : laboriandr@yahoo.fr

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>

PS : « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » **Et dans l'attente de l'expulsion des occupants**, le transfert du courrier est effectué. Domicile qui a été violé le 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, **toujours occupé sans droit ni titre par Monsieur REVENU et Madame HACOUT** ».

A l'attention de :

Maître Philippe GOURBAL
Avocats au Barreau de Toulouse
Résidence Agora
2 Chemin Henri Bosco,
31000 Toulouse. :

Maître MARTINS-MONTEILLET Frédéric
Avocat au Barreau de Toulouse,
12 BIS Rue de la Sainte-Famille,
31200 Toulouse

Objet : Votre courrier du 6 juin 2019 reçu le 21 juin 2019 en LAR

EN FICHER JOINT:

Cordialement

LABORIE André



Gourbal Monteillet 21 6 2019.pdf
347.8kB